



LIVRET D'ACCUEIL

2023-2024

**Vous avez le
chant au ♥ ?**

Bienvenue !



Chœur Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
30 rue André-Marie Ampère – 13880 Velaux
04 65 05 08 18 – 06 08 14 42 01 – com@choeurpaca.fr

SOMMAIRE

Bienvenue au Chœur Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur	P.3
L'équipe artistique et pédagogique	P.4
Inscriptions	P.6
Informations	P.6
Répétitions	P.7
Concerts	P.8
Déplacements et notes de frais	P.9
Liste des documents de l'espace choristes	P.11

BIENVENUE AU CHŒUR REGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Vous retrouverez dans ce guide toutes les informations nécessaires pour comprendre le fonctionnement de notre association et faire connaissance avec les outils que nous utilisons pour organiser concerts et répétitions.

En tant que nouvel inscrit, n'hésitez pas à consulter votre chef de Chœur pour parler de votre rythme d'apprentissage et des œuvres au programme. Juliette Bernard, assistante d'administration, production et communication (06 08 14 42 01), ainsi qu'Ariane Fermaud, secrétaire générale de l'association (06 63 90 60 25), sont à votre disposition pour répondre aux questions liées au fonctionnement.

L'association

L'équipe artistique

Directeur artistique : Michel PIQUEMAL

Chefs associés : Nicole BLANCHI, Vocal Côte d'Azur
Marion SCHURR, Vocal Provence

Pianistes : Nelly Fourcade, Vocal Côte d'Azur
Philippe Reymond, Vocal Provence

Le bureau

Président : Michel LETHIEC

Vice-Présidents : Paulin REYNARD et Fabrice ROY

Trésorier : Philippe ALLES, choriste VCA

Secrétaire : Ariane FERMAUD, choriste VP

Secrétaires adjointes : Christine MARCORELLES, choriste VP, et Cathy PERIS, choriste VCA

Le personnel administratif

Assistante d'administration et de communication : Juliette BERNARD

Et les choristes répartis sur deux sites en deux vocaux, VP (Vocal Provence) et VCA (Vocal Côte d'Azur) pour les répétitions hebdomadaires. L'ensemble des deux vocaux forme le Grand Chœur.

En adhérant en tant que choriste, vous êtes membre actif de l'association loi 1901 Chœur Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une Assemblée Générale statutaire (AG) réunit, au minimum une fois par an, l'ensemble des membres - membres associés, membres d'honneur, membres actifs et membres de droit.

Certains choristes prennent part bénévolement au fonctionnement de l'association. Toutes les participations sont bienvenues.

L'ÉQUIPE ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE



Crédit photo : Maximilien Sporschill

Michel PIQUEMAL

Directeur artistique

Michel Piquemal commence ses études de chant à la Maîtrise de l'ORTF, puis poursuit sa formation avec **Denise Duval** et **Pierre Bernac** pour la mélodie française, **Suzanne Anders** et **Paul von Schilawski** au Mozarteum de Salzbourg pour l'interprétation du Lied.

En 1978, il fonde l'Ensemble Vocal Michel Piquemal avec lequel il crée des œuvres de François Vercken, Roger Calmel, Jacques Casterède, Kamillo Lendvay, Marcel Landowski, Jean Guillou et Jean-Louis Florentz.

De 1985 à 1994, il enseigne au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. En 1987, il se voit confier la direction du Chœur Régional Vittoria d'Ile-de-France et du Chœur Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Michel Piquemal est invité à diriger de nombreux orchestres : les orchestres de Bordeaux, Cannes, Marseille, Nice, Avignon, Nancy, l'Orchestre National de Lille, l'Orchestre National d'Ile-de-France, l'Orchestre Philharmonique des Pays de la Loire, l'Ensemble Orchestral de Paris, l'Orchestre Symphonique d'Etat Hongrois, l'Orchestre de Bucarest, l'Orchestre Philharmonique de Liège, l'Orchestre des Concerts Lamoureux, etc.

Sa discographie est riche et diversifiée. En tant que baryton, il a enregistré des œuvres de Liszt, Sauguet, Lalo, Rossini et récemment, avec la pianiste Christine Lajarrige, des mélodies de Poulenc. Avec ses diverses formations, ont été réalisés des enregistrements consacrés à Rossini, Mendelssohn, Brahms, Schubert, Cornelius, Donizetti, Fauré, Ropartz, Poulenc, Lendvay, Duruflé, Honegger et Tomasi.

À la tête de son ensemble vocal, Michel Piquemal remporte en 1996 les 3^{èmes} Victoires de la Musique Classique avec l'enregistrement consacré à l'intégrale de la musique sacrée de Maurice Duruflé, paru chez Naxos. **Deux ans plus tard, c'est avec *Le Roi David* d'Honegger, enregistré pour le même label, cette fois avec le Chœur Régional Vittoria d'Ile-de-France, qu'il obtient la même récompense (5^{èmes} du nom).**

Avec le Chœur Région Sud, il a réalisé cinq enregistrements : Cornelius, Donizetti, Cocherneau, Tomasi, et plus récemment le *Dilettante d'Avignon* d'Halévy enregistré avec l'Orchestre Régional Avignon-Provence. Tomasi a fait l'objet du film *Le Requiem perdu*, diffusé sur Arte et Mezzo. **Officier des Arts et des Lettres et Chevalier de la Légion d'Honneur, il a reçu le prix hongrois Pro Artibus.**



Crédit photo : Caroline Dautre

Nicole BLANCHI

Chef associée - Vocal Côte d'Azur

Après des études de piano avec Henriette Nadal puis d'orgue avec René Saorgin et de clavecin dans la classe d'Huguette Grémy-Chauliac au Conservatoire de Nice, **Nicole Blanchi obtient un prix de chant à l'Académie de Monaco dans la classe de Georges Vaillant, puis s'attache à la direction de chœur, parallèlement à sa carrière d'enseignante.**

Avec l'Ensemble Vocal qu'elle fonde et qui porte son nom, elle acquiert la notoriété dans le domaine des productions chorales, comme en attestent ses collaborations avec Anne-Marie Deschamps, Rachid Safir, Jean-Claude Malgoire, Gilbert Bezzina, Philippe Bender ou Michel Piquemal, qu'elle rejoint ainsi lors de la création du Chœur Région Sud en 1989, et en dirige depuis cette date la partie Côte d'Azur.

En 2002, elle crée l'orchestre symphonique amateur Sympho-Sophia qui a largement participé depuis sa création à faire connaître dans notre région les œuvres symphoniques du compositeur Pierre-Philippe Bauzin disparu à Nice en 2005.



Marion SCHURR

Chef associée - Vocal Provence

Après des études initiales en piano, Marion Schürer se tourne vers la voix vers l'âge de 20 ans. Elle commence alors à étudier le chant lyrique et baroque auprès de différents professeurs avant **d'intégrer le conservatoire de Toulon** où elle étudie dans les classes de Guillemette Laurens et Marie-Louise Duthoit. En parallèle, **elle se forme à la direction de chœurs pendant cinq ans notamment auprès de Roland Hayrabédian au conservatoire de Marseille.**

Aujourd'hui, chanter et faire chanter sont pour Marion Schürer deux facettes indissociables d'une même activité. Elle dirige plusieurs ensembles (Madrigal de Provence à Toulon, Chantons dans l'Amphi à Marseille), intervient comme formatrice et cheffe de chœur auprès de l'Atelier Lyrique à Aix en Provence et du Chœur des Jeunes du Centre National d'Art Vocal/Musicatreize, et mène des actions en milieu scolaire auprès des Concerts de Poche. Elle encadre également des stages de chant en compagnie de Gilles Schneider.

En tant que soliste, elle se produit dans des répertoires allant de la musique ancienne à la création contemporaine, en passant par l'opéra et la comédie musicale. Elle fonde notamment en 2017 l'ensemble baroque Horae, avec lequel elle aborde également la création contemporaine (notamment "les Deux faons" de D.W.Hecht en 2018). Elle chante également régulièrement dans des ensembles vocaux (Musicatreize, Hymnis, chœurs des opéras de Marseille ou Toulon).

INSCRIPTIONS

L'adhésion au Chœur est annuelle, elle se fait par le règlement d'une cotisation au moment de l'entrée dans l'association. Son renouvellement a lieu lors de la rentrée de septembre. Le montant de la cotisation est fixé lors de l'AG annuelle. Plusieurs montants de cotisation existent et varient selon des paramètres tels que la situation financière du choriste ou la durée de participation aux activités du chœur.

Les cotisations se payent par chèque à l'ordre de Chœur Région Sud.

Les cotisations comprennent une part consacrée aux frais d'assurance. Pour les trois premiers niveaux de cotisation, cette part s'élève à 35€ et doit faire l'objet d'un chèque distinct. (Voir modalités complètes sur la fiche).

INFORMATIONS

Espace choristes et listes de diffusion : pour les informations du Chœur

Si vous êtes membre actif, suite à votre inscription, vous recevrez par e-mail le mot de passe pour vous rendre sur le site privé des choristes

(<http://administration469.wixsite.com/choristespaca>). Vous y retrouverez l'agenda, les formulaires de notes de frais à télécharger ou encore les inscriptions doodles en cours.

En adhérant au chœur, vous rentrez également dans les listes de diffusion de l'administration et recevez ainsi par e-mail toutes les informations utiles.

Vous pouvez utiliser vous-même les listes de diffusion (ch-vp@choeurpaca.fr et ch-vca@choeurpaca.fr) pour contacter l'ensemble des choristes exclusivement dans le cadre des activités du chœur.

Attention, les fournisseurs de messagerie classent parfois nos envois en « indésirables » ou « spam », pensez à vérifier régulièrement ces dossiers dans votre messagerie.

Groupe Facebook : pour discuter de tout et de rien entre choristes

Pour proposer une sortie de groupe à un concert ? de passer une petite annonce ? de partager vos photos ? Pour toutes les discussions qui ne concernent pas les informations du Chœur, nous avons un groupe Facebook : « Les Choristes du Chœur Région Sud »

En postant des photos des répétitions, concerts... vous partagez vos souvenirs avec les autres et vous nous aidez à créer du contenu pour animer nos réseaux sociaux.

Connectez-vous sur Facebook et demandez à rejoindre le groupe !

REPETITIONS

Les feuilles de présence

Elles sont à votre disposition à chaque répétition, week-end et concert. Il est impératif de les signer et d'y préciser si vous êtes conducteur. En effet, ces fiches attestent de votre participation à la répétition et sont indispensables au calcul et à la saisie des frais de déplacement (voir rubrique « déplacements et notes de frais » p. 9)

Les répétitions hebdomadaires

L'assiduité est primordiale. Toute absence doit être signalée et justifiée.

Vocal Provence

Tous les mardis, salle Paray au conservatoire Darius Milhaud (Aix-en-Provence), de 20h00 à 22h30.

Il n'y a pas de répétitions pendant les vacances scolaires.

Vocal Côte d'Azur

Tous les mardis, à la Maison de la mer (Cagnes-sur-Mer), de 19h30-22h30
Il arrive que les répétitions soient maintenues pendant les petites vacances scolaires. Ces informations vous sont données à l'avance par Nicole Blanche.

Les week-ends de travail

Les week-ends de répétition sont l'occasion de réunir le VP et le VCA sous la direction de Michel Piquemal afin de travailler ensemble le répertoire et de préparer les concerts à venir. A l'image des répétitions hebdomadaires, la participation au week-end est obligatoire. Toute absence doit être signalée et justifiée.

Lors des week-ends, une réservation de groupe est effectuée auprès d'un hébergement. Il faut alors veiller à remplir le sondage en ligne (Framaliste) avant sa clôture, puis donner son chèque dans le délai imparti.

Les framalistes et les feuilles de route

Framaliste est un outil de sondage en ligne. Pour nous permettre d'organiser les week-ends de travail et les concerts, il est vous est obligatoire de renseigner votre présence/absence sur le sondage dans le délai imparti.

La feuille de route vous est envoyée quelques jours avant le concert ou le week-end. Elle récapitule toutes les informations nécessaires au bon déroulement de ces journées (informations de planning, informations pratiques mais aussi le récapitulatif du programme et des œuvres à travailler).

CONCERTS

Pour chaque concert, un sondage framaliste est à remplir afin que nous connaissions l'effectif exact présent sur scène, il est impératif d'y répondre. **Chaque choriste ayant une difficulté de présence à un concert doit en avertir aussi tôt que possible directement son chef de chœur en plus de s'indiquer absent sur le sondage, la faisabilité du concert pouvant dépendre de la présence de chacun.** Votre présence aux concerts implique votre présence aux répétitions et générales qui précèdent. Tout empêchement doit rester exceptionnel et est à traiter directement avec votre chef de chœur qui en réfèrera à l'équipe artistique pour décision de participation ou non au concert.

Billetterie

Si des tarifs réduits sont proposés aux choristes, nous vous transmettons les informations par email dès que nous les connaissons.

Les partitions et les fichiers MIDI

Les choristes achètent leurs propres partitions. Il est parfois possible de bénéficier d'une commande groupée. Lucie Convard (VP) se charge de ces commandes. Eric Delgado (VCA) répertorie les demandes pour son vocal afin de les transmettre à Lucie.

Lorsque l'œuvre interprétée est protégée par le droit d'auteur il est obligatoire d'acheter une partition. Il est illégal de se produire en concert avec une partition d'une œuvre protégée téléchargée sur internet ou photocopiée.

Certains choristes réalisent des adaptations des œuvres au format MIDI. Lorsqu'une nouvelle œuvre est disponible, un message est généralement envoyé via les listes de diffusion VP et VCA. Ces fichiers sont disponibles sur dropbox via l'espace choristes.

DEPLACEMENTS ET NOTES DE FRAIS

Le covoiturage

Le covoiturage est utilisé pour se rendre aux week-ends de travail ainsi qu'aux concerts. Tous les choristes s'engagent à covoiturer.

Le chœur ne peut pas rembourser les frais de déplacement de ses membres, il est demandé aux personnes ne pouvant pas prendre à leur charge leurs frais de déplacements de se faire covoiturer en priorité sauf cas exceptionnel où une demande préalable justifiée à l'administration devra être faite (impératif professionnel, familial, raison de santé...).

Cependant il est possible pour les choristes imposables de bénéficier de déduction fiscale de ces frais en tant que bénévole.

Les déductions fiscales et le remboursement partiel

Les déductions fiscales

Etant reconnu « association culturelle d'intérêt général », le Chœur Région Sud est habilité à délivrer des attestations fiscales pour toute personne imposable en France, effectuant un don au profit du chœur. Ce montant est déductible à hauteur de 66% de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu net imposable.

En tant que bénévole, les frais engagés pour la réalisation des projets du chœur permettent, s'ils ne sont pas pris en charge par l'association, une réduction d'impôts. Ces dépenses doivent impérativement être justifiées et faire l'objet d'une renonciation manuscrite au remboursement de ces frais par le bénévole. Ces dépenses et cette renonciation sont récapitulées sur des formulaires de notes de frais mis à disposition par l'association (à télécharger sur le site privé des choristes).

Le remboursement partiel

L'association n'ayant pas les moyens de vous rembourser l'intégralité de vos frais, si vous ne pouvez pas prendre en charge vos dépenses, la commission solidarité peut étudier votre situation sur la base de justificatifs fondés pour vous proposer un remboursement partiel exceptionnel à hauteur de 66%. Il faut alors télécharger le formulaire de note de frais avec demande de remboursement partiel (à télécharger sur le site privé des choristes).

Les barèmes

Quel que soit le formulaire choisi, les dépenses seront prises en compte selon certains barèmes réactualisés annuellement lors de l'Assemblée Générale.

Pour l'hébergement et les repas

Lorsqu'un hébergement est nécessaire : 100€/jour pour l'hébergement et les repas
Lorsque seul le repas est nécessaire : 25€/repas

Le barème peut être revu exceptionnellement en haute saison ou sur une localisation hautement touristique au cas par cas par la commission financière.

Pour les déplacements

En plus des frais de péages, le barème utilisé est celui pour l'année en cours donné par l'administration fiscale dans le cadre d'une activité bénévole, à savoir pour 2022 :

- Véhicules automobiles 0,324 € /km
- Vélomoteurs, scooters, motos 0,126 €/km

Pour les répétitions hebdomadaires, le calcul des dépenses est réalisé après un abattement de 30 kms sur la distance aller-retour effectuée.

Les formulaires de notes de frais

Que vous ayez besoin d'un remboursement partiel ou que vous abandonniez le remboursement de vos frais, il vous faut télécharger le formulaire de note de frais correspondant à votre situation sur le site privé des choristes (page d'accueil >documents >documents administratifs). Les notes de frais sont à rendre dans le mois suivant la fin de chaque trimestre de l'année civile. La date limite exacte est indiquée par e-mail en temps voulu. Il est impératif de respecter ces délais pour toute demande.

Si vous êtes concerné par le remboursement partiel, n'oubliez pas de nous envoyer votre RIB.

Enfin, il faut veiller à remplir un formulaire pour chaque concert ou chaque week-end en prenant soin de fixer, au moyen d'agrafes ou de scotch, les justificatifs originaux au formulaire correspondant.

Les formulaires sont disponibles en téléchargement sur l'espace choristes.

* Dans certaines situations, un cadre du plafonnement des frais spécifique peut être mis en place.

LISTE DES DOCUMENTS DE L'ESPACE CHORISTES

Annuaire des choristes

Feuille de route des week-ends et concerts à venir

Fiche d'inscription

Formulaires de notes de frais

Liens des doodles week-ends et concerts en cours

Liens vers les galeries de photos les plus récentes

Partitions et fichiers MIDI

Plannings

Règlement intérieur des choristes

Statuts de l'association

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES

Michel PIQUEMAL, Chef de chœur, Directeur artistique

mpiquemal2002@yahoo.fr

Nicole BLANCHI, Chef de chœur VCA

nicole.blanchi@wanadoo.fr

Marion SCHURR, Chef de chœur VP

marion.schurr@gmail.com

Michel LETHIEC, Président

michel.lethiec@wanadoo.fr

Paulin REYNARD, Vice-Président

paulinreynard@gmail.com

Fabrice ROY, Vice-Président

fabrice.roy@choeurpaca.fr

Philippe ALLES, Trésorier

alles.philippe@gmail.com

Ariane FERMAUD, Secrétaire

ariane.fermaud@wanadoo.fr / 06 63 90 60 25

Christine MARCORELLES, Secrétaire-Adjointe / en charges des notes de frais

christine.marcorelles@gmail.com

Cathy PERIS, Secrétaire-Adjointe / Chargée de diffusion

cathy.peris@choeurpaca.fr

Lucie Convard, Choriste/ en charge des commandes de partitions (VP)

lconvard@gmail.com

Eric Delgado, Choriste/ en charge des commandes de partitions (VCA)

eric.delgado06@neuf.fr

Marianne HOLUBOWICZ, Choriste / en charge des WE

jenufa@orange.fr

Juliette BERNARD, Attachée d'administration, de production et de communication

com@choeurpaca.fr / 06 08 14 42 01